

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

# LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 OCTOBRE 1938

(15<sup>e</sup> année. — No 178)



Dépôt légal

28 octobre 1938

Le séchage de la morue.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 10 f. ; France : 12 f.  
Canada : 16 f. ; Etranger : 20 f.



# LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

## ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs  
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS  
CABINETS INODORES

## Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

## Julien MORAZE

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Livraisons  
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres  
Warehouse avec Quai

## REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineerinff C°, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° •

New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

— FREE AIR —



## Service paroissial et Renseignements divers

**I**SCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ;  
le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

**B**APTÉMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille*,  
afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt

**P**ARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir achevé sa treizième année. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être remplacé par un procureur c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

**M**ARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. — Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse. — L'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les *certificats de la publication des bans* qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé, celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

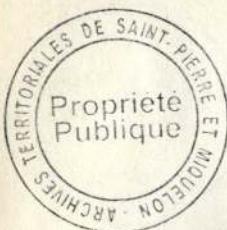
**C**OMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de sucre destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**M**ALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**F**UNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

**B**IBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*



## Calendrier du Mois de Novembre 1938.

N. B.— A partir du 1<sup>er</sup> novembre, les Messes auront lieu, les dimanches et Fêtes à 6 h. ½, 8 h., et 10 h.; les jours de semaine à 6 h., 7 h., et 8 h.— L'Angelus du matin sera sonné le dimanche à 6 h., la semaine à 5 h. ½.

1 Mardi.— FÊTE DE TOUS LES SAINTS.— A 10 h., Messe Pontificale.— A 2 h., Vêpres Pontificales, Bénédiction papale, exercice du Rosaire, Salut.— A 6 h., Vêpres des Morts, Absoute.

*On peut gagner une indulgence plénière applicable aux défunts à chaque visite à l'église, pourvu que l'on se soit approché des Sacrements et que l'on récite quelques prières (par exemple 6 Pater, Ave et Gloria) aux intentions du Souverain Pontife. Cette faveur est accordée aujourd'hui à partir de midi et demain toute la journée.*

Les quêtes qui auront lieu aux offices des Morts alimentent la Caisse des Ames du Purgatoire.

2 Mercredi.— Commémoration de tous les Fidèles Trépassés.— Chaque prêtre peut célébrer aujourd'hui 3 messes; il y aura donc des messes à partir de 6 h.— A 9 h., Service solennel demandé par l'Administrateur du Territoire pour les Soldats et Marins morts à la guerre.— Oraison funèbre.— Procession au Cimetière et Bénédiction des tombes.— Glas toute la journée.— Le soir à 8 h., Vêpres des Morts, chapelet et absoute.

3 Jeudi.— A 9 h., Grand'messe pour les défunts de la paroisse.— Le soir à 8 h., Vêpres des Morts, chapelet et absoute.

4 Vendredi.— 1<sup>er</sup> du mois.— St Charles év. et conf.— A 8 h., messe du Sacré Cœur suivie de l'exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., Office en l'honneur du Sacré Cœur.

5 Samedi.— Fêtes des Saintes Reliques.— Les reliques que possède notre église seront exposées à la vénération des fidèles.— Après les messes et le salut de 6 h., les fidèles seront admis à baiser les reliques de la Vraie Croix.

6 Dimanche.— Office et messe du 22<sup>ème</sup> après la Pentecôte.— A la messe de 6 h., com. men. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Après les Vêpres, procession mensuelle.— Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré Cœur. Réunion des Dames du Comité Paroissial au presbytère.

8 Mardi.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

10 Jeudi.— St André Avellin.— Le soir à 8 h., Heure Sainte des Dames et Jeunes filles.

11 Vendredi.— St Martin, év. et conf.— 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice.— Le soir à 8 h., office, chapelet, chant du De Profundis pour les Soldats et Marins morts à la guerre, puis Te Deum d'actions de grâce et Salut.

12 Samedi.— 2<sup>ème</sup> du mois.— Le soir à 8 h. ½, causerie religieuse à la Radio.

13 Dimanche.— Office du 23<sup>ème</sup> dim. après la Pentecôte.

16 Mercredi.— 3<sup>ème</sup> du mois.— Jour des Mères Chrétiennes.— Ste Gertrude, vierge.— Le soir à 8 h., office de cette association.

20 Dimanche.— 3<sup>ème</sup> du mois.— Office du 24<sup>ème</sup> dim. après la Pentecôte.— A la messe de 8 h., com. mens. des Jeunes filles.— Après les vêpres, réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré Cœur.

22 Mardi.— Ste Cécile, vierge et martyre, patronne des musiciens.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.



29 Samedi.— S. Sébastien, abbé.— A 7 h., messe et com. mens. des Enf. de Marie. Le soir à 6 h., chapelet et salut.

27 Dimanche.— 1er de l'Avent.— A la messe de 8 h., communion des garçons.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

30 Mercredi — St André, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet, salut.

---

## Actes Paroissiaux

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1938)

---

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 25 septembre*, — SLANEY Andréa-Paulette ; Parrain : Patrick Slaney ; Marraine : Suzanne Slaney. — *Le 1er octobre*, — CHAMPOIZEAU Michel Eugène ; Parrain : Joseph Cambray ; Marraine : Marie Hurel. — *Le 2*, — DE ARBURN Marie-Rachel ; Parrain : Pierre-Marie Poirier ; Marraine : Rachel Maillard. — CLAIREAUX Odile-Joséphine ; Parrain : Gustave Apestéguy, représenté par Joseph Urdanabia ; Marraine : Louise Ozon. — REBMAN Rolande-Mariette ; Parrain : Léon Rebmann ; Marraine : Mariette Dérible, représentée par Antoinette Dagort. — *Le 6*, — BLIN Danièle-Mauricette ; Parrain : Gustave Blin représenté par Louis Blin ; Marraine : Aurélie Olaïsola. — *Le 9*, — VIGNEAU Gérard-Henri ; Parrain : Marcel Letournel ; Marraine : Marie Théault.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

*Le 24 septembre*, — POULARD Maurice, 28 ans. — *Le 4 octobre*, WALSH Thomas, 39 ans. — Enfant GAUTIER. — *Le 7*, — BRIAND Marie, née Cormier, 62 ans. — *Le 8*, — DÉMINIAC Argentine, née Rosse, 62 ans. — *Le 10*, — ARTHUR Madeleine, née Gautier, 41 ans. — *Le 11*, — ROUSSEL Louise, née Foley, 68 ans.

---

Faites aux autres le bien que vous voudriez que l'on vous fit, ne rendez jamais le mal pour le mal.



# LA BONNE PAGE

## JÉSUS-CHRIST, son exemple.

Jésus a ajouté à sa doctrine, la force immense de son exemple. Il n'est pas en effet un Chef qui commande de très haut, tout en se gardant bien de mettre personnellement la main à la pâte ; de ceux qui, comme les pharisiens, savent accumuler les fardeaux sur les épaules des hommes, mais qui ne mettraient pas le petit doigt pour les aider à les porter.

Il a voulu, lui, être en tous points semblable aux hommes ses frères, si l'on en excepte le péché. Et quand on parle de son œuvre et de ses bienfaits, on n'a pas le droit d'oublier ou de diminuer cela. Sans doute ce ne sera pas encore tout ; sa rédemption ne se ramènera pas uniquement à cela, mais comme il le dit lui-même : « Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait. » Quelle force et quelle clarté il y a là pour celui qui a saisi.

Rien ne vaut en effet l'exemple vivant, la réalisation parfaite d'une doctrine, pour faire comprendre celle-ci. Ce serait facile de dire aux hommes d'être justes et charitables les uns vis-à-vis des autres ; de servir Dieu en toute loyauté : d'accepter sans révolte les souffrances et les difficultés de la vie, et d'être toujours dans la paix et dans la joie. Mais comme on comprend mieux ce que signifient de telles paroles quand on voit le Christ à l'œuvre ; quand on songe à sa vie cachée de trente ans, remplie de ces actions qui paraissent vulgaires et inutiles et qu'il a jugées cependant tout autrement.

On voit l'idéal que doit se proposer un fils de Dieu quand Jésus qui est le vrai fils de Dieu, lui, par nature, par droit, est passé au milieu des hommes bon, simple, doux, ouvert, accueillant. Quand on voudrait d'interpréter de travers sa doctrine, quoi de plus simple que de voir comment lui-même l'a traduite dans ses actes ? Tout devient clair et lumineux pour le fidèle qui trouve ainsi à sa disposition non pas seulement une doctrine mais un modèle. Il doit suffire en toute vérité pour être parfait, de l'imiter, de faire passer dans notre propre vie les dispositions et les sentiments qu'il avait lui-même.

Or c'est la force de sa venue sur terre.





## De Son Eminence le Cardinal Verdier archevêque de Paris le 11 septembre dernier.

..... Ces traditions que tant de peuples nous souhaitent je ne veux en rappeler que quelques-unes.

*1<sup>o</sup> Que nos berceaux ne soient plus vides ! Que nos foyers se repeuplent ! Si nous sommes convaincus que Dieu veut encore se servir de nous pour le bien de l'humanité, le premier devoir qui nous incombe n'est-il pas de lui donner de nombreux enfants ? Ah ! mes bien chers frères, cette politique du berceau qu'elle nous soit infiniment chère.*

*La dénatalité croissante de notre pays est un désastre à l'heure actuelle où tout semble indiquer que la France a auprès des peuples une mission irremplaçable à remplir . . .*

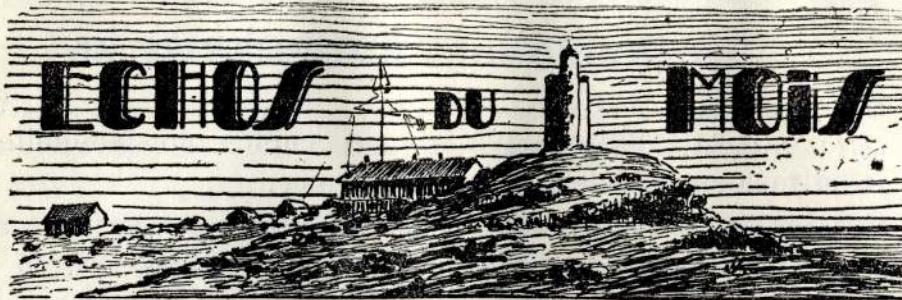
*2<sup>o</sup> En second lieu revenons à nos traditions chrétiennes, mettons dans l'âme des enfants le double culte inséparable qui fit jadis notre pays invincible : le culte de la Patrie et celui de Dieu . . .*

*Prenons garde ! Si nous voulons éviter la déchéance que nos ennemis désirent et dont ils profiteront peut-être un jour pour nous anéantir, le culte de la Patrie et le culte du Bon Dieu doivent reprendre leur place dans l'âme de nos enfants et dans les conseils de la nation. Est-il possible qu'un tel devoir ne s'impose pas à tout Français ?*

*3<sup>o</sup> Enfin, dois-je répéter encore ce mot qui retentit si souvent à nos oreilles : **union, union !** Devant le danger, devant la gravité de l'heure, il n'est pas de devoir plus pressant.*

*Faisons jaillir de nos poitrines une ardente prière envers la Vierge. Répétons-lui cette formule que nous avons chantée si souvent au cours de cette année mariale. « Nous recourrons à votre protection dans nos angoisses, ô Mère bien-aimée. Écartez de nous tous les fléaux, ils sont tout près, ils menacent nos foyers, nos enfants, toutes nos institutions, toute l'histoire de France. O Mère bien-aimée, préservez-nous ! »*

*Et Marie nous répondra : « Oui, avec amour, j'étendrai le manteau de ma protection pour que vous soyez toujours davantage des chrétiens et des Français. Soyez les dignes fils de Dieu !*



**Nomination.** — Par décret en date du 24 août 1938, sur le rapport du ministre de la marine marchande ;

A été promu et nommé dans l'ordre du Mérite Maritime

Au grade de chevalier :

Girardin Benony-Auguste, patron à la petite pêche.

*Nos sincères félicitations.*

**Un naufrage sur les Bancs.** — Le chalutier « St Pierre et St Paul » des Pêcheries de Normandie parti de Fécamp le 12 septembre sombre par voie d'eau le 22.

Ce jour-là, à midi, le chef mécanicien remarque une forte rentrée d'eau à babord dans la soute à charbon. Malgré les efforts de l'équipage l'eau progresse toujours et vient bientôt noyer les foyers centraux. Par T. S. F. le capitaine appelle le bateau le plus proche, le « Bois Rosé », qui arrive à 16 heures. L'évacuation commence aussitôt au milieu de grandes difficultés car la mer est très grosse. Les embarcations du bord sont défoncées ; un moment même trois hommes sont à la mer et sauvés à grand peine. Le « Bois Rosé » à son tour envoie une baleinière, et l'évacuation s'effectue par fractions de 7 hommes depuis les mousses jusqu'au capitaine qui ne quitte le bord qu'à la dernière extrémité. Il est 19 heures ; le « Bois Rosé » reste auprès du « St Pierre et St Paul » qui disparaît vers 22 heures.

« Mépris du danger, discipline exemplaire » telles sont les fortes qualités qui font ressortir les « rapports de mer » et qui ont permis de sauver les 39 hommes du chalutier perdu.

Le « Bois Rosé » amena les naufragés à St Pierre le 29 septembre.

**Fête de la Ste Enfance.** — La fin de septembre a ramené à St Pierre la fête de la Ste Enfance. Un seul changement cette année à la solennité habituelle : nous n'avons pas de petits chinois ; des Guides et des Scouts ont accompagné les petits quêteurs et quêteuses à travers l'église. C'est le R. P. Gérard qui a donné le sermon de charité pour les petits malheureux des terres infidèles.



Ajoutons que les tout-petits se sont tenus bien sages et n'ont pas dominé la forte voix du prédicateur.

**Des prières.** — « Les temps sont troublés, l'avenir est incertain .... » Que de paroles sur ce thème pendant le mois écoulé.

Il faut féliciter ceux et celles qui ont compris qu'un moyen surnaturel puissant était à leur disposition : la prière.

Depuis le 15 août la coutume s'est continuée de venir dire le chapelet à l'église sous la direction des zélatrices du Rosaire soit à 4 h. ¼, soit à 6 h. Et cela fait du bien d'appeler à notre secours la Vierge de toute grâce.

Le danger s'est un peu écarté, mais nous restons fidèles à notre chapelet quotidien public.

**Encore des départs.** — Tandis que M. et M<sup>me</sup> J. Lefèvre reprenaient le chemin de Paris, et que M<sup>me</sup> Chartier avec ses demoiselles regagnaient Québec, le « Fort Amherst » du 21 septembre emmenait les familles L. Desdouet et P. Prévost à destination de la France. Puissent-ils trouver là-bas le pain de chaque jour !

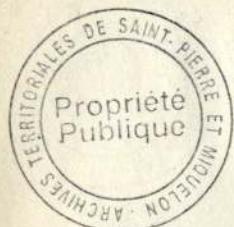
**Passage de l'Aviso « Ville d'Ys ».** — La « Ville d'Ys » était allée en juillet croiser dans les eaux groenlandaises auprès des pêcheurs. Revenue à Saint Jean de Terre-Neuve le 7 août, elle reprit sa fonction de surveillance non loin de St. Pierre. Les événements d'Europe la surprisent et l'immobilisèrent quelque part dans le Golfe du Saint-Laurent. L'horizon politique étant quelque peu rasséréné, l'aviso arriva à Saint-Pierre le 5 octobre pour en repartir en direction de France, via les Açores, dans l'après-midi du dimanche 9. Trois jeunes gens : L. Mahé, G. Haran et L. Lefèvre profitèrent du passage de la « Ville d'Ys » pour s'engager.

**Foot-ball.** — La présence du bateau de guerre devait être l'occasion d'un match. Il y en eut deux : le premier à l'avantage des marins : 4 à 1, le deuxième à l'avantage des locaux : 9 à 0. Premier match, 7 octobre ; l'équipe de Saint-Pierre est mixte. Les marins pratiquent de longues passes et de très bons jeux de tête.

Deuxième match, 8 octobre, l'équipe de Saint-Pierre est le N° 1 au complet. Les marins se défendent bien mais sont obligés de s'avouer vaincus par un score un peu trop écrasant. Les jeux de passes des joueurs de l'A. S. S. P. donnent toujours avantage aux pratiquants.

Merci à M. l'Administrateur et aux officiers du bord de leur présence à ces parties.

Le 16 octobre, match entre l'équipe de l'Île et la 2<sup>ème</sup> de Saint-Pierre. La partie est assez animée des deux côtés, plus dure et plus serrée dans la deuxième mi-temps. L'A. S. S. P. monte souvent dans les buts adverses malgré le courage des Iliens qui manquent d'entraînement. Score : 6 à 1.



Tennis.— Dernière partie de tennis pour la coupe Tip-Top offerte par M. Et. Daguerre. La partie se joue entre M. Jh. Paturel et M. Marcel Girardin. Beau jeu des deux côtés. Malgré son bon vouloir M. Paturel s'incline par 6-3. 6-4.

**Vie du port.**— Courriers ordinaires sans changement.

Chalutiers.— 22 septembre.— *L'Orage* prend du sel et du charbon. 29 septembre, le *Bois Rosé* amène l'équipage du St Pierre et St Paul, prend sel et charbon. 4 octobre, l'*Administrateur de Bournat* désarme pour quelque temps. 10 octobre, le *Téméraire* livre de la morue, prend sel et charbon. 12 octobre, l'*Urania*, le *Hardy*; le 13 octobre, le *Capricorne*, le *Vaillant*, le *Cap Fagnet*, livrent de la morue ou chargent sel et charbon.

Navires divers.— Cargos norvégiens arrivent avec divers et sel.— Le 8 octobre, un cargo grec vient prendre de la morue verte.

**La pêche.**— La pêche côtière a eu un bon mois cette année, le mois d'août. Depuis cette période il n'y a pas grand'chose. La morue semble s'être tenue surtout à l'ouest de Miquelon, c'était loin pour les doris saint-pierrais.

**La température en septembre.**— Le maximum de température a évolué entre 11° et 21°, le minimum entre 8° et 18°; le compte rendu météorologique note une dizaine de jours de beau temps.

---

## Explication du Catéchisme... pour les parents.

### Le baptême en cas de nécessité.

En cas de nécessité toute personne peut et doit baptiser.

Si on a le temps d'appeler le prêtre il faut le faire; sinon, de préférence, prendre une personne instruite de sa religion et qui aura l'intention de faire ce que fait l'Eglise. Le père et la mère ne doivent le faire que s'il n'y a pas moyen autrement.

*Faut-il de l'eau bénite?*

Ce n'est pas obligatoire; il faut de l'eau.

*Comment faire?*

La personne fait couler de l'eau sur la tête de l'enfant (3 fois en forme de croix, autant que possible,) et dit en même temps: « Je te baptise, au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit. » Il faut que l'eau coule et non pas simplement qu'elle tombe en gouttelettes qui se fixent sur la peau.

Le prêtre s'informera si l'enfant était certainement vivant, si le baptême a été régulièrement donné ..... Si l'enfant survit il complètera les céré-



monies et reféra même, sous condition, le baptême s'il le juge utile. Si l'enfant meurt, d'après les résultats de son enquête le prêtre permettra, ou non, les honneurs des funérailles religieuses.

---

## Notre gravure.

### Le séchage de la morue.

Le paysage est celui de « Savoyard ». Au fond, les mornes de l'ouest de l'Île « Saint Pierre » ; au milieu, les premières maisons de l'agglomération de pêcheurs et la route qui les relie au chef-lieu.

Au premier plan, les bâcheurs sur la « grave ». Ils étendent sur des pierres, placées à même le sol, les morues à sécher.

---

### Le temps de renouveler votre abonnement arrive.

Il est pauvre le petit « Foyer Paroissial », très pauvre, il tire le diable par la queue ; il lui faudrait beaucoup d'argent pour continuer sa tâche.

Les prix ordinaires ne changent pas ..... Mais si vous voulez, si vous pouvez, donnez-nous un prix de soutien, un gros prix ..... Merci.

---

## Le Contrat

Jack et Jean s'en allaient en flânant au hasard.  
Jean avait un sou, Jack n'avait pas un liard.  
« Avec ton sou, dit-il à Jean sans crier gare,  
Il me vient une idée : achetons un cigare.  
Hein, ce sera plein d'agrément.  
— Je veux bien, dit Jean, seulement,  
Un cigare à nous deux, c'est assez difficile.  
— Nous nous arrangerons, dit l'autre, tu verras :  
Je fumerai, tu cracheras. »  
Quand un fripon s'arrange avec un imbécile,  
Ils ne font pas d'autres contrats.

Louis RATISBONNE.



## Un peu de notre Histoire (170).

**De 1835-1840 inclus. (suite)**

*Suite de la lettre de M. Mamyneau sur l'ordre public à St Pierre.*

« En considérant l'inconvénient d'un pareil état de choses, j'ai pensé M. le Ministre, que si l'insuffisance des Compagnies d'artillerie affectées au service des colonies ne me permettait pas de vous en demander un détachement, je pourrais du moins espérer que V. E. ne jugerait pas inopportun de le remplacer par un détachement de 70 hommes du régiment d'infanterie de marine, pour lequel il serait facile de ne choisir au dépôt que des soldats ayant exercé et capables d'exercer encore les diverses professions de charpentier de menuisier, de maçon, de peintre, de serrurier, etc.

« L'entretien de ce corps à St Pierre ne me paraîtrait pas donner lieu à aucune augmentation dans le cadre du dépôt de ce régiment et il me semblerait que l'allocation affectée aux dépenses des services militaires dans les colonies ne serait pas trop surchargée par la différence qu'il y aurait entre la solde que recevrait ce détachement en France sans but d'utilité immédiate et celle qui lui serait payée dans la colonie où il ferait un service actif et doublement avantageux aux intérêts généraux. »

Et chiffres en mains, M. Mamyneau démontre au ministre que ce détachement dans la colonie pourrait conduire à des économies appréciables sur les fonds de la subvention, étant entendu que les frais de casernement, des journées d'hôpital devront être supportés, suivant le régime des budgets coloniaux, par le chapitre des services militaires. Quant à l'achat des hamacs, matelas, couvertures, ces dépenses s'élèveraient à une faible somme et les frais d'entretien annuel seraient si minimes qu'on les retrouverait facilement par une sage économie dans la répartition des dépenses générales.

« Les vues d'économies qui me porteraient à désirer une amélioration dont je soumets l'idée à V. E. comme d'un projet susceptible d'être modifié plutôt que comme des propositions réelles, s'appuieraient encore d'une infinité d'autres considérations qui ne lui échapperont pas, celles surtout bien concluantes d'avoir toujours à Saint-Pierre une garnison qui, bien que faible, serait capable dans toutes les circonstances ordinaires, de mettre la colonie à l'abri d'un coup de main, de réprimer les fréquents désordres occasionnés par les marins français et anglais qui fréquentent ce port en grand nombre ; de faire ainsi respecter une autorité trop souvent méconnue. »

Nous verrons dans la suite les résultats des demandes de M. Mamyneau.

(A suivre)

E. S.



LE FEU ROUGE DE LA PASSÉE DU SUD-EST

## Chronique de l'Île-aux-Marins

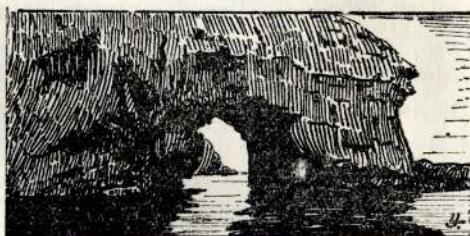
### BAPTÈMES. — Sont devenues enfants de Dieu et de l'Eglise

*Le 18 août.* — NICOLAS Ghislaine-Marie ; Parrain : Jean Yvon ; Marraine : Rolande Nicolas. — *Le 25 septembre.* — DODEMAN Mercédès-Henriette ; Parrain : Henri Morazé ; Marraine : Hélène Dodeman.

\*\*

*Foot-ball.* — Le dimanche 21 août s'est disputé à l'Île le match revanche avec l'équipe du D'Entrecasteaux ; les Iliens à court d'entraînement furent défaites nettement par 7 à 1.

*Aviron.* — Le même jour a lieu une joute à l'aviron entre l'équipe N° 1 du D'Entrecasteaux et une équipe formée à l'Île. La course de 800 mètres fut ardente de bout en bout, et les gars de chez nous, pourtant handicapés, triomphaient nettement de l'équipe des gars de la marine qui est réputée parmi les meilleures formations de notre « Marine Nationale ».



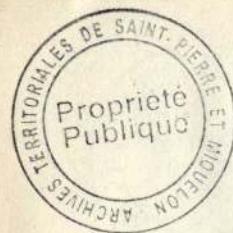
LE CAP PERCÉ DE LANGLADE

## Chronique de Miquelon

### BAPTÈME. — Est devenu Enfant de Dieu et de l'Église,

*Le 30 septembre.* — DISNARD Ghislain ; Parrain : Léon Nicolas ; Marraine : Lætitia Disnard.

\*\*



*Dans l'administration.* — Par le courrier du 7 octobre nous arrivait à bord du « Béarn » un nouveau délégué, M. Valtot, fonctionnaire métropolitain dont presque toute la carrière s'est écoulée en A. O. F. Il prend la place de M. Gustave Blin qui est à Miquelon depuis un an et demi et qui rentre au chef-lieu.

Par le même courrier nous revient M. le docteur Le Couédic qui avait été appelé à St Pierre en juillet pour seconder M. le médecin-chef durant le congé en France du docteur Dunan. Sœur Odile, qui avait assuré l'intérim s'en va reprendre son rôle d'infirmière.

*Visite.* — Depuis plusieurs années on n'avait pas vu débarquer à Miquelon les « pompons rouges ». L'autre jour, la « Ville d'Ys » est venue mouiller en rade, et nous avons eu le plaisir de voir circuler dans nos rues des bandes de marins de France.

*Morue.* — La pêche est virtuellement terminée et le pesage et le séchage sont commencés. Les beaux jours au début du mois se faisaient rares, heureusement que, depuis, le soleil est venu, et on n'attend plus que les ordres pour passer la morue au séchoir. Si quelques privilégiés ont atteint et dépassé 200 quintaux, la moyenne de la pêche reste dans les 100 quintaux.

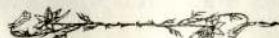


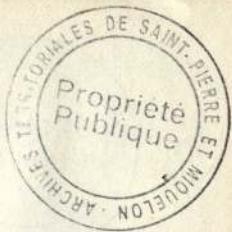
## Un Prêtre sablais assure le sauvetage de 9 enfants qui se noyaient.

Le 20 juillet, vers 17 heures, sur la petite plage de Tranchet, près des Sables d'Olonne, des enfants d'une colonie communiste d'Issy-les-Moulineaux se baignaient à marée basse. Trompés par les algues, plusieurs garçons et fillettes tombèrent dans des trous et se noyaient. Des camarades venus à leur secours tombèrent pareillement.

La directrice de la colonie vint alors avertir l'abbé Phelippeau, vicaire à St Michel, qui se trouvait près de là avec son patronage. De suite, le prêtre se mit à la nage et parvint, avec deux jeunes gens de la colonie, à sauver les neuf enfants en danger. Deux revinrent difficilement à la vie, après un quart d'heure de traction. Le prêtre fit alors transporter et transporta lui-même les enfants sous sa tente de patronage. Aidé d'un pompier de Paris, il les frictionna, les ranima, leur prodigua ses soins et les fit transporter à leur colonie de Ker-Nétra.

Les surveillants et surveillantes remercièrent avec effusion le prêtre qui leur avait porté secours en de si dramatiques circonstances.





**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)**

**Louis Hardy Legranvillais,**

AGENT Imperial Oil Limited  
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes  
Fournier-Demars de Bourges —  
Liqueurs.

**Pierre LE TIEC**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

**Pension-Restaurant**

Mme Cadet - Etcheverry,  
Quai de la Roncière.

**LA « MORUE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

**PIERRE COGNY, rue Borda**

Épicerie - Liaueurs - Légumes  
Articles divers

**American House**

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

**GAUTIER Frères**

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
Oeufs, etc. Fournisseur des navires

**HOTEL ROBERT**

Quai de la République

**LE RÉGIME SIMON**

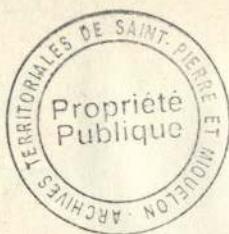
**LA CRÈME SIMON**  
"Crème de Santé"  
agit en profondeur sur l'épiderme qu'elle tonifie et rajeunit.  
S'applique sur la peau encore humide.

**LA CRÈME SIMON MAT**  
"Crème de Beauté"  
donne au visage une douceur et une matité parfaite.  
Convient même aux épidermes les plus gras.

**LES POUDES SIMON**  
"Poudres de qualité" impondérables, agréablement parfumées, elles sont tenaces tout en laissant la peau respirer.

**LE SAVON SIMON**  
"Le Savon de l'hygiène"  
onctueux et pur, nettoie sans irriter et laisse la peau douce et reposée.

*Un régime complet de beauté*



**A VENDRE** **Une maison**, *rue Gervais*  
S'adresser à Madame Rochard.

---

**Joseph Urdanabia**  
**Charrois sable et galet.**

---

**Timbres-poste pour collections.**

**ACHAT** aux plus hauts prix **COLLECTIONS**, **LOTS**, etc., tous pays.— Recherche timbres sur lettres Canada, Terre-Neuve, Etats-Unis, etc.— *Faire offre avec prix à*

**ANTONIO LEGOMPTE**, B. P. 1305,

Place d'Armes, MONTRÉAL, P. Q. Canada



Toujours satisfait avec les produits  
**NATIONAL CARBON Co, Inc.**



**FOR RELIABLE, LOW-COST RADIO RECEPTION REGARDLESS OF LOCATION**

NOTHING CAN EQUAL THE CLEAR, NOISELESS RECEPTION OF AN

**"Air Cell" Receiving Set**

*Operated with an Eveready Air Cell Battery it assures:*

1. 1000 hours of trouble-free "A" Battery operation
2. No recharging
3. Level power, as strong at the thousandth hour as at the first
4. Unusual sensitivity and selectivity
5. Economical operation — For best results use with Eveready "B" and "C" Batteries

"Air Cell" Receivers are available in a wide range of prices and style. Ask your dealer. Insist upon genuine—



Q-88

**EVEREADY AIR CELL BATTERY**

MIDDLETON Co, Ltd.  
80 Broad street, NEW YORK  
Distributor



## Chez Mme Gustave BRIAND

Grand choix de produits de beauté

DIXOR -- Paris

---

### H. A. PATUREL

Commission-Consignations      Gros et détail  
Epicerie -- Vins et Spiritueux -- Biscuits fins -- Confiserie, -- Parfumerie --  
Fruits Légumes, grains, foin, charbon  
Confections, -- Chaussures etc.

#### Représentant :

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal  
Produits Alimentaires Catelli, Montréal.  
Confitures, Marinades ; Alphonse Raymond, Montréal.  
DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETOWN.  
Sustin Nichols & c. o., New-York.  
Seabord Fruit Co., New-York.  
Radios Scott de Luxe Allwave 11, 15, 23 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).  
Agence Dery & Fils, Semences fraîches. Montréal.  
*Prix et conditions habituelles, catalogue sur demande,*

---

Goupillièvre frères

Charrois sable et galet.

---

### ALBERT BRIAND

Rue de la Poutrière.  
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

### HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



*Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par*

### **TIP TOP TAILORS Limited.**

**Complet ou pardessus fait sur mesures.**

**Prix unique : \$ 24, 95**

#### **Pour être Belle.**

**Un tailleur ou un manteau. Oui !...  
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.  
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.**



### **W. R. JOHNSTON & Co Limited**

**Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,**

**Complet ou pardessus de \$ 19,90 à 31,70**

**Tailleur ou manteau de \$ 22,55 à 34,40**

**Renseignements et échantillons chez :**

### **Etienne DAGUERRE**

**distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.**



# La Banque Canadienne de Commerce

Etablie en 1867

Siège Social à TORONTO, Canada.

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

## Toutes opérations de Banque

Comptes courants Caisse d'Epargne  
Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit  
Virements de Fonds par Cable et par Courrier

Emission de Chèques, Traites et Mandats  
(Payables dans toutes les parties du monde)

## Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos - Intérêts rénumérateurs

Caisse ouverte tous les Jours  
(Excepté les dimanches et jours fériés)

DÉPOTS OU RETRAITS FAITS A VO: ONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte courant soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Agence de S.-PIERRE & MIQUELON

J. R. PILON

Directeur.

Votre Compte d'épargne

est votre Fonds d'indépendance